

**Eugène Vincent Stanislas Jacquet an  
Wilhelm von Humboldt, 22.02.1832**

Handschrift: Grundlage der Edition: Ehem. Preußische Staatsbibliothek zu Berlin, gegenwärtig in der Jagiellonen-Bibliothek Krakau, Coll. ling. fol. 55, Bl. 41–42  
Nachweis: Mueller-Vollmer 1993, S. 228, 229

|41r| Monsieur le Baron

Le temoignage de bienveillance dont vous avez bien voulu m'honorer est venue me surprendre occupé dans une autre partie de l'asie; il m'a rappelé, et je m'en felicite, à mes etudes Polynesiennes<sup>[a]</sup>. Je vous prie d'accepter la plus sincere expression de ma gratitude; je vous le dois à plusieurs titres: les sentimens de bienveillance que vous me temoignez, l'indulgence que vous accordez à mes travaux, l'honneur que vous me faites de mêler un nom obscur à vos savantes recherches l'aceuil obligeant de [Monsieur alexandre de humboldt](#), que m'avaient sans doute préparé vos recommandations, toutes ces marques d'estime sont de hautes faveurs dont je garderai soigneusement le souvenir: je vous en aurais deja temoigné ma reconnaissance, si je n'avais attendu pour le faire que j'eûsse rassemblé les elemens des observations que vous aviez eu la generosité d'appeler sur votre excellent memoire: [Monsieur alexandre de humboldt](#) m'a recemment temoigné le desir, que sans attendre la redaction de ces observations, je vous exprimâsse moimême les sentimens dont je l'avais prié de se faire le premier interprete, j'obeis à ce desir qui est assuré d'une approbation fraternelle et je vous prie de m'excuser, si cette reponse n'est en même temps prompte et complete; je me reserve de vous presenter plus tard mes observations in extenso, ne faisant aujourd'hui que vous indiquer les points auxquels elles se rapportent

Permettez moi d'abord, Monsieur, de vous presenter quelques excuses: vous avez eu la bonté de m'ecrire en français; c'est un acte de complaisance que je ne saurais reconnaître; je n'ai pas assez l'habitude de la langue allemande pour m'acquiter envers vous par une autre politesse philologique.

|41v| Je n'ai rien de plus pressé, Monsieur, que de vous faire connaître ou en est l'impression de votre memoire; c'est un devoir que je remplis, puisque vous avez bien voulu me l'adresser sous la forme d'une lettre et me conferer par cela même l'honorable soin d'en être l'editeur. Je me suis conformé à vos intentions et après

---

a) |Editor| Gemeint sind die Aufsätze im Nouveau Journal Asiatique.

avoir fait plusieurs lectures attentives de votre memoire, je me suis empressé de le communiquer au savant Professeur dont je m'honore d'être élève: j'en ai aussi donné connaissance à une personne qui s'intéresse beaucoup à la solution de toutes ces questions, M<sup>r</sup> Eugene Burnouf, l'un de nos plus savans philologues. J'ai ensuite fait une copie de votre lettre, pour la livrer à l'impression et j'ai dessiné des modèles de caracteres Tagales Bissays et Bonghis qui vont être gravés aux frais de la Societé asiatique. L'impression et la gravure sont ~~commeneées~~, <commencées et> j'espere recevoir les premieres epreuves dans une dizaine de jours. quant à l'insertion dans le Journal asiatique, j'ai déjà adressé mes sollicitations à la Commission du Journal, pour qu'elle eût lieu le plutôt possible.

Vous avez ajouté, Monsieur, une nouvelle faveur à celle dont vous m'aviez déjà comblé, en me permettant de faire suivre votre lettre des observations aux quelles vos assertions me paraîtraient pouvoir donner lieu: J'ai crû ne pouvoir mieux vous exprimer ma gratitude qu'en usant de tout le droit que vous m'aviez accordé; c'est un hommage rendu à la liberalité de vos principes litteraires.

Si je n'ai pas encore commencé la redaction de ces observations, si je n'ai pas même encore terminé les recherches qui doivent en fournir la matiere, c'est que votre erudition m'a imposé l'etude de plusieurs questions de l'ordre le plus élevé, de plusieurs langues dont on ne peut prendre qu'une connaissance imparfaite dans les ouvrages elementaires ou lexicographiques publiés par les anglais. Il faudrait, pour vous suivre au milieu de tant de difficultés encore inexplorées, cette rapidité d'esprit <avec> laquelle vous traversez en quelques jours de longues et penibles etudes, epuisant toutes les questions qui se presentent à vous.

Vous voudrez donc bien, Monsieur, excuser la lenteur avec la quelle je m'avance sur un terrain qui m'est encore presque inconnu. Chaque jour apporte un fait ou deux aux |42r| observations que je recueille; elles s'étendent et se coordonnent, mais je ne sais encore quand elles seront redigées: je puis néanmoins et je desire vivement vous indiquer quelles sont mes conjectures; c'est le seul nom que je puisse donner à des opinions personnelles qui ne sont pas encore bien formées: aussi est ce plutôt à votre indulgence qu'à votre critique que je les soumets.

Je m'empresse d'adopter votre nouvelle theorie de l'expression des voyelles dans les langues Polynesiennes; c'est une des plus ingenieuses et des plus interessantes decouvertes que l'on aît faites en ce genre: elle me semble de nature à ne redouter aucune objection; aussi n'est ce point pour la confirmer, mais pour la comparer et rechercher l'origine des faits qu'elle constate, que je vous demanderai la permission de produire quelques autres faits analogues, pris dans une autre partie

de l'Asie. Je me propose de soumettre à votre approbation une autre étymologie du mot tagala titic (écrire): je crois que l'idée d'écriture est venue à ce peuple de l'idée de tatouage. Je pousserai la témérité, si vous le permettez, jusqu'à ne point adopter votre explication des altérations phonétiques que subissent les monosyllabes Barmans *|sic|* écrits; cette témérité est bien grande, puisque je n'ai encore rien trouvé à substituer à votre explication; mais je me confie dans votre indulgence, qui n'a manqué à aucune des personnes qui l'ont sollicitée.

Ce que je voudrais, sur toutes choses, mettre hors de doute, c'est l'origine toute Indienne des alphabets Polynésiens: je désirerais faire partager ma conviction à vous, Monsieur, et à toutes les personnes que ces questions peuvent intéresser: je crois que l'origine Indienne de ces alphabets bien constatée serait une indication historique de quelque importance, puisque l'écriture ne peut se transmettre que par voie de civilisation politique et surtout religieuse: j'ai rassemblé quelques faits matériels et, ce qui n'est pas moins précieux, quelques textes d'auteurs chinois.

J'ajouterai, si vous le permettez encore, quelques réflexions pour défendre l'origine purement alphabétique du caractère Devanagari; c'est aussi une question à la solution de laquelle sont intéressés beaucoup de problèmes historiques: Je crois du moins devoir considérer la connaissance parfaite d'un alphabet, comme le dernier résultat d'une connaissance intime de la langue qu'il exprime: l'alphabet est le résumé de la langue.

Je vous <ai> indiqué, Monsieur, quels sont les points auxquels j'oserai toucher; les observations *|42v|* que je vous annonce, ne savent que des doutes et des conjectures soumises à la décision définitive de votre consciencieuse critique.

Je m'occupe depuis longtemps de l'étude des langues Polynésiennes, autant du moins que le permet le peu de secours que nous possédons sur le continent; les MSS sont bien rares et bien defectueux, les livres ne nous arrivent de l'Asie que 4 ou 5 ans après l'impression; il est donc impossible de ne pas rester toujours en arrière du progrès que font ces études. J'ai néanmoins terminé quelques travaux qui paraîtront dans le Journal asiatique: j'aurai l'honneur, Monsieur, de vous les adresser aussitôt qu'ils seront à jour. Dans un de ces articles, j'ai essayé de tirer parti de deux ou trois MSS Madécasses que possède la **Bibliothèque du Roi** et j'ai saisi cette occasion de présenter sur les rapports du Malacassa avec les autres langues Polynésiennes des considérations plus étendues que celles qu'on avait présentées jusqu'à présent. J'avais aussi commencé à analyser quelques portions des <de la> transcription partielle du **Bhrata Youdha** (hist. of Jawa) mais il m'a suffi d'apprendre que vous aviez lu sur ce sujet un mémoire à l'**Académie de Berlin**, pour ne point essayer de

glaner après vous; je suis assuré que le tranchant de votre critique n'a pas oublié un seul épi de cette belle moisson.

Le respectable [Monsieur Marsden](#) m'a écrit récemment qu'il songeait encore à publier un travail de philologie comparée sur les langues qui ont fait l'occupation et l'illustration de sa vie; un travail de cette nature, fait avec soin, serait l'histoire ancienne d'une portion considérable du genre humain; mais [M<sup>r</sup> Marsden](#) avoue lui-même que c'est un projet de 50 ans de date; ce n'est plus de lui que j'en attends l'exécution, c'est de vous, Monsieur, qui réunissez toutes les conditions désirables pour donner suite et perfection à une si noble entreprise.

Veillez, Monsieur le Baron, agréer l'expression renouvelée de ma gratitude et l'assurance de ma considération la plus sentie et la plus distinguée.

Paris ce 22 février 1832.

E. Jacquet